



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL



GENERAL

E/CN.12/AC.16/SR.2  
12 Février 1952

FRANCAIS  
ORIGINAL: ESPAGNOL

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE

Comité plénier  
Santiago, Chili  
11 Février 1952



COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SECONDE SEANCE PLENIERE

Tenue à l'hôtel Carrera, Santiago du Chili,  
le lundi 11 février 1952 à 16 h.

1. Elections du Vice-président et du rapporteur
2. Exposé du Secrétaire exécutif  
Examen du programme de travail
3. Election d'un autre Vice-président.

Comité plénier  
Santiago, Chili  
11 Février 1952

## PRESENTS:

Président	M. BALTRA CORTES	Chili
Vice-président	M. IERENA M. ARRENDARIZ del CASTILLO	Argentine Mexique
Rapporteur	M. ROMERO MARTINEZ	Nicaragua
Membres	M. ARGENTO M. VAN DES HERTZOG M. ARANHA PEREIRA M. HERNANDEZ PORTILLA M. OYARZUN M. CORSINO CARDENAS M. SMITH M. CHARVET M. ORDOEZ BAINAGUA M. MALEBRANCHE M. KASTEEL M. PATERSON M. PEREZ HENRI UEL  M. DE PENIA M. GONZALEZ VALE	Argentine Bolivie Brésil Cuba Chili Equateur Etats-Unis France Guatemala Haïti Hollande Royaume-Uni République Domi- nicaine Uruguay Venezuela
Organisation des Etats Américains	Dr. TAYLOR	Secrétaire exécutif
Représentants d'Organismes Spécialisés.	M. KOULISCHER M. AKKAR M. POBLETE TRONCOSO  M. BARR  M. BUZETA  M. ESTABLIER  M. BUDNIK	Organisation Inter- nationale du Travail (CIT)  Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation.  Organisation de l'Aviation Civile Internationale  Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture Organisation Mondia- le pour la Santé.

/Le Président

Elections du Vice-président et du rapporteur.

Le PRESIDENT ouvre la séance et propose de procéder à l'élection du Vice-président et du rapporteur.

M. RIOSECO (Chili) propose d'élire comme Vice-président, M. CARLOS GUSTAVO LERENA (Argentine). MM. PEREZ HENRIQUEZ (République Dominicaine) et CHARVET (France) appuient cette motion. M. ROMERO (Nicaragua) demande que l'élection de M. LERENA se fasse par acclamation. M. ARANHA PEREIRA (Brésil) s'associe à l'orateur précédent.

M. LERENA (Argentine) est élu vice-président par acclamation.

M. LERENA (Argentine) remercie de l'honneur qui est ainsi fait à son pays et accepte la nomination. Il ajoute que l'Argentine sous la direction de M. le Président Juan Perón, travaille à améliorer le destin de l'Amérique latine et en particulier pour favoriser son développement économique et ainsi lui assurer une place sans cesse grandissante dans le concert des nations. Il déclare que l'Argentine a lutté pour assurer à son peuple un niveau de vie plus élevé et qu'elle a toujours été prête à s'associer à toute action en vue du maintien des prix des matières premières.

M. VALDES (Bolivie) propose d'élire comme rapporteur M. ROMERO (Nicaragua). M. ARANHA PEREIRA (Brésil) appuie la motion et M. PEREZ HENRIQUEZ (République Dominicaine) demande que l'élection se fasse par acclamation.

M. ROMERO est élu rapporteur par acclamation.

M. ROMERO (Nicaragua) remercie les membres du Comité et exprime la satisfaction de son pays pour la signature de la Charte de San Salvador.

/Approbation de

Approbation de l'ordre du jour

Le Président ouvre le débat sur le second point, l'approbation de l'ordre du jour.

M. PATERSON (Royaume-Uni) déclare que son gouvernement a toujours porté un vif intérêt aux activités économiques de l'Amérique latine. Il déplore cependant que les documents pour cette réunion aient été distribués avec un certain retard, ce qui n'a pas permis à son gouvernement et à sa délégation d'en faire une étude sérieuse. Il rappelle que la réunion de Rio de Janeiro avait été retardée pour donner au secrétariat le temps de préparer les travaux. Il déclare, toutefois, accepter l'ordre du jour tel qu'il a été présenté et félicite le Secrétaire exécutif de son magnifique effort. En ce qui concerne le point 8, il souhaite le plus tôt possible avoir le document qui s'y réfère pour pouvoir l'étudier avec son gouvernement et demande que la discussion en soit retardée.

M. CHARVET (France) souligne l'intérêt qu'il y aurait à ce que l'on communique le plus rapidement possible aux représentants l'ordre d'urgence des divers travaux de la CEPAL.

Le PRÉSIDENT répond que satisfaction sera donnée à cette requête cet après-midi même.

M. KASTEEL (Pays-Bas) s'associe entièrement aux observations faites par le représentant du Royaume-Uni.

L'ordre du jour est approuvé.

Examen du programme de travail. Le PRÉSIDENT passe la parole au Secrétaire exécutif pour la discussion du point 2 de l'ordre du jour.

M. LERENA (Argentine) assume la présidence.

/Le Secrétaire

Le SECRÉTAIRE EXECUTIF remercie les membres du Comité pour les éloges qu'ils ont bien voulu adresser à la Commission et lui-même désire y associer tous ses collaborateurs. Il est heureux que M. BALTRA (Chili) préside cette session du Comité plénier comme il l'a fait lors de la première réunion de la CEPAL. Son influence, ses conseils et sa critique constructive ont été des plus précieux pour la CEPAL. Pendant que M. BALTRA poursuivait ses efforts au sein de la Commission, un autre éminent chilien, M. HERNAN SANTA CRUZ, oeuvrait en faveur de la CEPAL au Conseil économique et social, ainsi a-t-on la preuve que cette attitude n'est pas personnelle aux deux précédents économistes mais témoigne de l'appui du gouvernement chilien lui-même. Il ajoute que le Chili n'a pas cessé d'appuyer la CEPAL depuis sa création et que, ce matin même, le Ministre des affaires étrangères en a donné une confirmation éclatante. Il analyse ensuite les buts de la CEPAL et le programme de travail qu'elle s'est fixé. L'exposé du Secrétaire exécutif, document E/CN.12/AC.16/3 est distribué.

Le PRÉSIDENT ouvre le débat sur l'exposé du Secrétaire exécutif.

M. SMITH (Etats-Unis) félicite le SECRÉTAIRE EXECUTIF pour ses études et ses travaux; il complimente également les délégations d'avoir en face d'elles une personnalité d'une telle compétence et d'une telle activité.

M. BALTRA (Chili) après avoir déclaré que le délégué des Etats-Unis l'a devancé lorsqu'il a félicité le SECRÉTAIRE EXECUTIF pour son rapport, présente les observations suivantes. Il signale d'abord l'avantage qu'il y aurait à ce que le centre d'étude qui doit fonctionner en février 1953 sur les problèmes de développement économique soit réalisé avant la cinquième session de la CEPAL, vu l'importance de cette question pour les pays latino-américains. Il ajoute également que le centre d'étude consacré à la

politique fiscale et monétaire dans ses rapports avec le développement économique de l'Amérique latine, devrait se tenir, pour la même raison, avant la cinquième session. D'autre part il espère que l'étude sur le commerce intrarégional sera coordonnée avec le projet d'intégration économique d'Amérique centrale. Ces deux études, en effet, n'intéressent pas seulement les pays d'Amérique centrale, mais ont des répercussions sur le commerce entre les nations d'Amérique centrale et les autres pays de l'Amérique latine. Pour ce qui est de l'étude économique de l'Amérique latine, il remarque que l'examen du problème du rapport entre les prix à l'importation et à l'exportation des pays latino-américains a, aujourd'hui tout comme antérieurement, une importance fondamentale pour l'économie de ces pays. Il ajoute que le secrétariat a déjà présenté à Montevideo une étude sur ce sujet, mais les circonstances actuelles obligent à traiter à nouveau le problème. Vu l'importance de cette question, il estime qu'elle devrait être incluse dans l'étude économique sur l'Amérique latine. Au sujet de la coordination entre les travaux de la CEPAL et du Conseil économique et social interaméricain, il déclare que dans le rapport établi à ce sujet par le Secrétaire exécutif, on ne voit pas clairement comment s'est établie cette coordination. Il ajoute cependant que les paroles du Secrétaire exécutif sur ce point l'ont parfaitement éclairé.

M. ARGENTO (Argentine) fait mention des intéressantes observations du délégué du Chili et fait ressortir tout spécialement la partie de l'étude consacrée aux rapports des échanges, sujet qui intéresse spécialement le gouvernement d'Argentine, lequel a attiré l'attention depuis longtemps sur l'importance qu'a le prix des matières premières dans le commerce international.

Le SECRETAIRE EXECUTIF se réfère aux observations des délégués chiliens et argentins et explique que la tenue des deux centres d'études dont a parlé M. BALTRA, avait été fixée pour 1953, non parce que le Secrétariat les considère comme peu importants, mais parce que la tenue de deux autres centres d'études avait déjà été convenue pour 1952, l'un sur l'industrie du fer et de l'acier et l'autre sur les transports en Amérique centrale. Il ajoute que toutes les réunions s'effectuent en coopération avec l'Administration de l'assistance technique et que cet organisme avait attiré son attention sur les difficultés que présenterait un programme de quatre réunions la même année, comme d'autre part sa propre expérience lui enseigne qu'il n'est pas conseillable de soumettre des problèmes généraux aux experts sans que le Secrétariat ait pu auparavant les définir par des travaux préparatoires. Il s'est rangé au point de vue de l'Administration de l'assistance technique. En ce qui concerne les points trois et quatre il déclare que le Secrétariat ne les néglige pas et en tiendra compte au cours des travaux de cette année.

Il se réfère ensuite à l'accord qu'il a conclu avec M. TAYLOR, représentant du Conseil interaméricain économique et social, en vue d'une répartition aisée des tâches entre les deux organismes évitant tout double emploi. Il termine en demandant à M. Baltra de bien vouloir donner son approbation au rapport qu'il a présenté si les explications fournies sont satisfaisantes et au cas où d'autres explications seraient nécessaires, de l'indiquer pour qu'il puisse développer son exposé. M. Baltra le remercie et déclare que les explications lui ont donné entière satisfaction.

Election d'un autre Vice-président.

M. DE PENA (Uruguay) déclare que la place de Vice-président étant vacante, il propose le délégué du Mexique pour l'occuper, en premier lieu parce que

/le Président

le Président titulaire de la CEPAL, M. MARTINEZ BAEZ, Ministre du Mexique, n'a pu assister à cette réunion, et ensuite comme une marque de reconnaissance envers le Mexique, pays qui abrite un bureau de la CEPAL.

Cette proposition est appuyée par diverses délégations et M. ARMENDARIZ est élu Vice-président par acclamation.

M. HERNANDEZ PORTELA (Cuba) suggère qu'avant de passer au troisième point de l'ordre du jour, l'on approuve le rapport du Secrétaire exécutif, proposition appuyée par M. ARGENTO (Argentine).

Le PRESIDENT demande l'approbation du rapport.

M. DE PENA (Uruguay) demande que le rapport soit approuvé en y ajoutant les observations du délégué du Chili et les explications fournies par le Secrétaire exécutif.

Le rapport est approuvé.

M. ARMENDARIZ DEL CASTILLO (Mexique) remercie les représentants de l'avoir élu vice-président.

Le PRESIDENT lève la séance après avoir convoqué la seconde réunion plénière pour le mardi, 12 février à 10 heures.-